

**S2 - Savoirs interdisciplinaires et leur didactique :
langues germaniques**

Acronyme :

PPLG1S2

Section :

**AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE INFÉRIEUR**

Sous-section :

Langues Germaniques

Orientation :

Anglais/Néerlandais - Anglais/Allemand - Néerlandais/Allemand

**Activités
d'apprentissage :**

1. Langue orale II
 2. Langue écrite II
 3. Aspects socioculturels et approche de productions culturelles variées II
- Didactique :
4. Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental I

Nombre d'activités d'apprentissage :

4

CODE

S2

Programme

1BA

Niveau CFC

6

ECTS

15

Obligatoire

**Coordonnées
du/des
représentants
« UE » :**

PETIT Mathieu - mpetit@he2b.be

**Unités
d'enseignement
prérequis :**

Néant

**Unités
d'enseignement
corequises :**

Néant

**Autres
connaissances et
compétences
requisés :**

Formation psychopédagogique : Unités d'enseignement C1 et C3
Formation langues germaniques : unité d'enseignement S1

**Compétences
visées :**

- Maîtriser les savoirs disciplinaires (aspects écrit, oral et socioculturel) et interdisciplinaires (didactique et psychopédagogie) qui justifient l'action pédagogique
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions et le partage d'expérience entre élèves
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique
- Se tenir informé des innovations dans l'enseignement des langues germaniques, remettre en question et actualiser ses connaissances

Objectifs :

- En langues : atteindre le niveau B1+ du CECR
- En aspects socioculturels : enrichir ses connaissances des différentes cultures liées aux langues d'apprentissage (s'ouvrir au monde extérieur)
- En didactique : fournir des bases méthodologiques spécifiques aux langues germaniques dans l'enseignement fondamental

**Contribution au
profil
d'enseignement
du programme :**

Voir le « profil de formation » propre au Campus de Nivelles

**Acquis
d'apprentissage :**

- En langues : niveau B1+ du CECR :
- En aspects socioculturels : appropriation des différents aspects de l'histoire et de la culture des régions dont on étudie la langue étrangère. Créer des activités didactiques incluant les aspects socioculturels
- En didactique : créer des activités d'apprentissage qui s'inscrivent dans une séquence d'enseignement incluant les aspects précités (écrit, oral et socioculturel)
- Porter un regard critique sur son apprentissage et développer des stratégies de remédiation pour chacune des quatre compétences linguistiques

Bibliographie :

Cambridge Advanced Learner's Dictionary, Cambridge
English Grammar Use, Murphy, Cambridge
Practical English Usage, Swan, Oxford
Le Robert & Collins, dictionnaire traductif anglais-français/français-anglais
Van Dale, Dictionnaire traductif néerlandais-français/français-néerlandais
La Pratique du Néerlandais avec ou sans Maître, Godin, Peeters Leuven
Woorden in Context, Van Parys & co, De Boeck
Néerlandais Presse écrite, Hiligsmann, De Boeck
Wahrig deutsches Wörterbuch
Grand dictionnaire allemand Langenscheidt Hachette
Grammatik-ganz klar !, Hueber
Grammaire pratique de l'étudiant, H. BOUILLON, de Boeck
Großes Übungsbuch-Wortschatz, Hueber

Voir liste exhaustive distribuée en début d'année par les enseignants

Pondération des activités d'apprentissage :

1) 30 % 2) 30 % 3) 10% 4) 30 %

Remarque :

L'unité d'enseignement S2 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « a participé » (P).

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

1. Langue orale II

Acronyme :

PPLG1S201-Anglais
PPLG1S204- Néerlandais
PPLG1S207-Allemand

Pondération dans l'unité d'enseignement

30 %

CODE

S2

Volume horaire

30 heures

Quadrimestre

2

**Langue
d'enseignement
(deux au choix) :**

Néerlandais/Anglais/Allemand

Implantation :

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Les contenus linguistiques abordés au cours visent à consolider et dépasser les connaissances des étudiants en vue de pouvoir enseigner la langue cible efficacement :

- Vocabulaire en rapport avec les champs thématiques du programme de l'enseignement secondaire ;
- Étude de la grammaire et des règles régissant la langue : aspects syntaxiques et morphologiques du programme de l'enseignement secondaire et dépassement
- Exercices oraux divers (extension lexicale, syntaxe, prises de parole dirigées ou spontanées, individuelles ou collectives ...) sur la base de différents documents (manuels, publications, sites internet, programmes TV, actualité, ...)
- Travail de l'argumentation et restitution d'un message
- Étude systématique de la phonétique

**Méthodes
d'enseignement et
d'apprentissage :**

- Activités orales impliquant l'usage, le développement et l'évaluation formative et certificative des deux compétences orales (compréhension à l'audition et expression orale). Ces activités impliqueront certains travaux de préparation à domicile (faisant également l'objet de présentations en classe). Entre autres : mise en situation, jeux de rôles, interviews, prises de position, compréhension et production sur la base de matériel authentique (audio et vidéo) ...
- L'accent sera mis sur la régularité dans l'apprentissage d'une langue étrangère afin d'acquérir certains automatismes langagiers primordiaux pour l'apprenant et le futur enseignant.

**Supports
indispensables à
l'acquis des
compétences :**

Notes distribuées par l'enseignant
Référentiels de base (ouvrages littéraires, de grammaire et vocabulaire ...)

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Toute source linguistique orale extérieure à celles abordées au cours de langue

Modalités d'évaluation pour la première session :

- Évaluations régulières des items grammaticaux et lexicaux et des deux compétences orales en langues au cours de l'année
- Évaluation du professionnalisme de l'étudiant (présence, travail régulier et investissement)

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

10 %

20 %

Oral

70 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Seul compte l'examen oral. L'évaluation continue et les travaux n'interviennent plus.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Oral

100 %

2. Langue écrite II

Acronyme :

PPLG1S202 - Anglais
PPLG1S205 - Néerlandais
PPLG1S208 - Allemand

Pondération dans l'unité d'enseignement

30 %

CODE

S2

Volume horaire

30 heures

Quadrimestre

2

**Langue
d'enseignement
(deux au choix) :**

Néerlandais/Anglais/Allemand

Implantation :

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Les contenus linguistiques abordés au cours visent à consolider et dépasser les connaissances des étudiants en vue de pouvoir enseigner la langue cible efficacement :

- Vocabulaire en rapport avec les champs thématiques du programme de l'enseignement secondaire ;
- Étude de la grammaire et des règles régissant la langue : aspects syntaxiques et morphologiques du programme de l'enseignement secondaire et dépassement
- Exercices écrits divers (extension lexicale, syntaxe, rédactions dirigées ou spontanées, individuelles ou collectives ...) sur la base de différents documents (manuels, publications, sites internet, programmes TV, actualité, ...)
- Travail de l'argumentation et restitution d'un message
- Étude systématique de la phonétique

**Méthodes
d'enseignement et
d'apprentissage :**

- Activités écrites impliquant l'usage, le développement et l'évaluation formative et certificative des deux compétences écrites (compréhension à la lecture et expression écrite). Ces activités impliqueront certains travaux de préparation à domicile (faisant également l'objet de présentations en classe). Entre autres : mise en situation, prises de position, compréhension et production sur la base de matériel authentique ...
- L'accent sera mis sur la régularité dans l'apprentissage d'une langue étrangère afin d'acquérir certains automatismes langagiers primordiaux pour l'apprenant et le futur enseignant.

**Supports
indispensables à
l'acquis des
compétences :**

Notes distribuées par l'enseignant
Référentiels de base (ouvrages littéraires, de grammaire et vocabulaire ...)

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Toute source linguistique écrite extérieure à celles abordées au cours de langue

Modalités d'évaluation pour la première session :

- Évaluations régulières des items grammaticaux et lexicaux et des deux compétences écrites en langues au cours de l'année
- Évaluation du professionnalisme de l'étudiant (présence, travail régulier et investissement personnel)

Évaluation continue

10 %

Travaux, interrogations

20 %

Examens

Écrit

70 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Seul compte l'examen écrit. L'évaluation continue et les travaux n'interviennent plus.

Évaluation continue

%

Travaux, interrogations

%

Examens

Écrit

100%

3. Aspects socioculturels et approche de productions culturelles variées I

Acronyme :

PPLG1S203-Anglais
PPLG1S206- Néerlandais
PPLG1S209-Allemand

Pondération dans l'unité d'enseignement

10 %

CODE S2

Volume horaire

10 heures

Quadrimestre

2

Langue d'enseignement (deux au choix) :

Néerlandais/Anglais/Allemand

Implantation :

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Aperçu de l'histoire, de la culture et de la littérature (présentation de villes importantes, traditions, modes de vie, ...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Présentation d'extraits littéraires, de textes, de vidéos, pour parcourir les grands moments de l'histoire de la langue et de la littérature.
Présentation et analyse de documents.
Travaux de groupe avec présentation orale.
Visites culturelles et didactiques.

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Notes distribuées par l'enseignant et notes personnelles

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Tout document à caractère socioculturel consulté personnellement

Modalités d'évaluation pour la première session :

Examen oral

Évaluation continue

%

Travaux, interrogations

%

Examens

Oral

100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Examen oral

Évaluation continue

%

Travaux, interrogations

%

Examens

Oral

100 %

Année académique : 2018-2019

4. Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental I

Acronyme :

PPLG1S212

Pondération dans l'unité d'enseignement

30 %

CODE

S2

Volume horaire

15 heures

Quadrimestre

2

Langue d'enseignement :

Néerlandais/Anglais/Allemand

Implantation :

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

- Le rôle de l'enseignant en langues dans l'enseignement fondamental
- Caractéristiques d'un bon matériel et constitution d'une base didactique à utiliser dans le futur
- Approche des outils didactiques/méthodologiques à mettre en œuvre dans l'enseignement fondamental
- Philosophie et objectifs du programme : approche
- Approche des champs thématiques et fonctions langagières au service des quatre compétences dans l'enseignement fondamental

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Activités didactiques diverses visant à approcher l'élaboration de mini-séquences de cours (animations) en langues modernes (néerlandais, anglais et allemand) : observation et analyse de cours, adaptation du matériel à l'âge de l'apprenant, leçons dans une école primaire, constitution d'un portefeuille documentaire ...

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Voir liste personnelle de l'enseignant distribuée en début d'année académique
Notes personnelles
Documents distribués aux cours

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Ressources didactiques diverses (manuels de référence de l'enseignement secondaire, préparations de leçons)

Modalités d'évaluation pour la première session :

L'évaluation finale porte sur l'élaboration d'un dossier comprenant une séquence de cours de deux heures.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Écrit

100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

L'étudiant remet une version corrigée du dossier didactique remis en première session.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Écrit

100 %